

## Dates des périodes périscolaire 2019-2020

- 1<sup>er</sup> trimestre** : du 30 septembre au 20 décembre 2019
- 2<sup>ème</sup> trimestre** : du 6 janvier au 20 mars 2020
- 3<sup>ème</sup> trimestre** : du 23 mars au 19 juin 2020

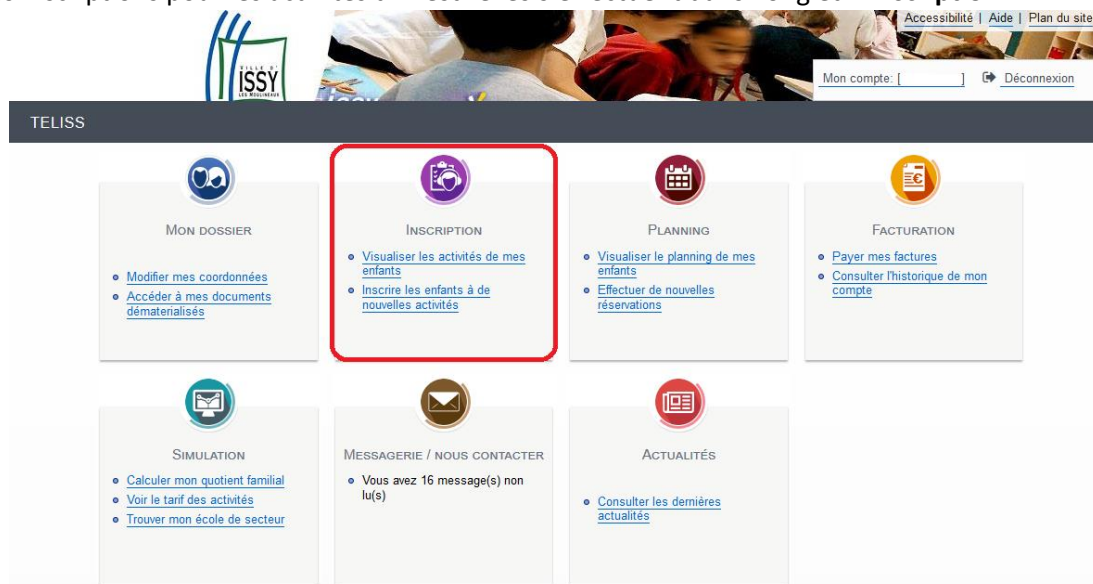
Vous avez le choix entre 3 options :

- sortie à 15h45 ; si votre enfant ne fréquente pas d'activité, vous devez tout de même l'indiquer sur le portail TELISS en cochant cette case
- activité 1 heure (atelier court OU étude 1 heure)
- activité 2 heures (activité longue OU étude + atelier court OU étude 2 heures)

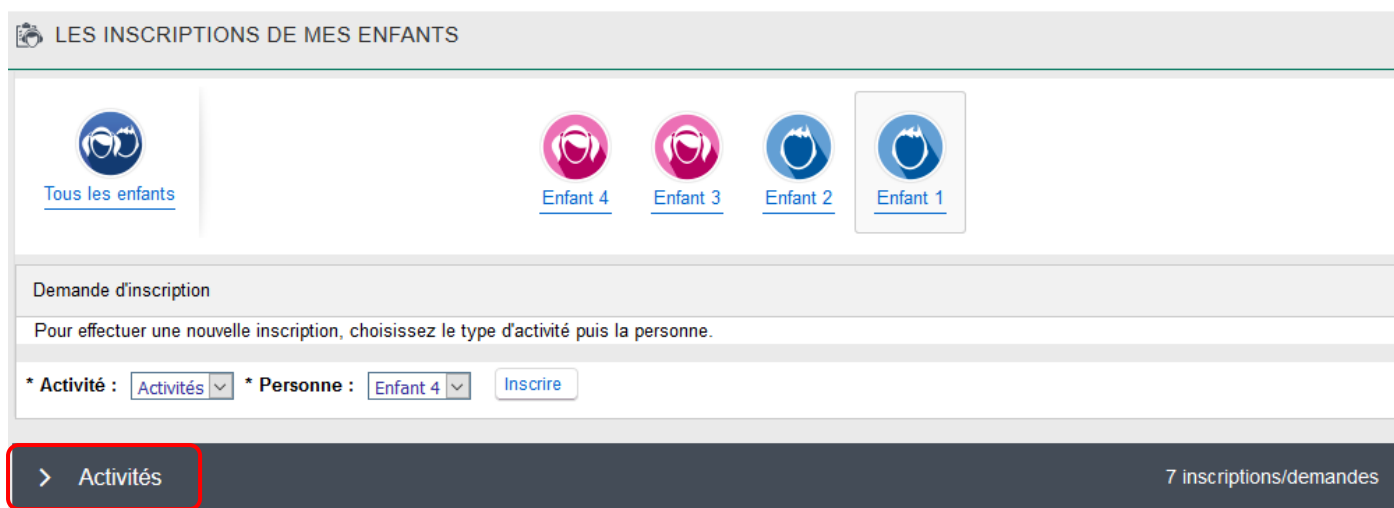
**RAPPEL :** Les activités périscolaires élémentaires de 15h45 à 17h45 doivent être planifiées dans l'onglet "Inscriptions" selon un planning défini. Une fois validée, il n'est plus possible de modifier cette semaine-type qui s'appliquera tout le trimestre.

Sur le portail famille :

**Etape 1 :** Les inscriptions pour les activités trimestrielles s'effectuent dans l'onglet « Inscription ».



**Etape 2 :** Cliquez sur le bandeau gris «Activités ».



**Etape 3** : Cliquez sur l'activité :

- « **4-Activités Périscolaires Elémentaire Trimestre 1** »  
**ou**
- **4-Activités Périscolaires Elémentaire Trimestre 1 (goûter fourni par l'école si activité 2h)** » (écoles élémentaires bénéficiant d'un goûter fourni par le délégataire de la restauration scolaire)

LES INSCRIPTIONS DE MES ENFANTS

Tous les enfants

Enfant 4 Enfant 3 Enfant 2 Enfant 1

Demande d'inscription

Pour effectuer une nouvelle inscription, choisissez le type d'activité puis la personne.

\* Activité : Activités \* Personne : Enfant 4 Inscrire

Activités 7 inscriptions/demandes

- > 1- Accueil élémentaire matin 2018/2019
- > 2- Restauration scolaire 2018/2019
- > 3- Activités Périscolaires Elémentaire septembre 2018
- > 4- Accueil élémentaire soir 2018/2019
- > 4- Activités Périscolaires Elémentaire Trimestre 1 **ou**
- > 4- Activités Périscolaires Elémentaire Trimestre 1 (goûter fourni par l'école si activité 2h)

**Etape 4** : Cliquez sur « **A compléter** ».

4- Activités Périscolaires Elémentaire Trimestre 1

> Enfant 1 **A compléter**


Inscription à partir du 01/10/2018

**Etape 5** : Complétez la semaine type identique à celle validée sur l'école

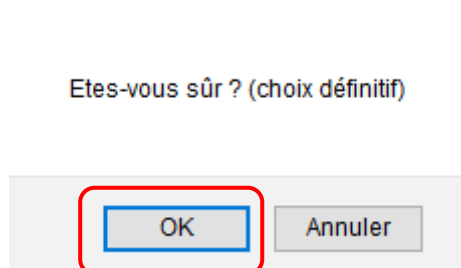
# Exemple

Inscription à partir du 01/10/2018

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
15:45 - 15:46	Sortie 15h45 <input checked="" type="checkbox"/>	Sortie 15h45 <input type="checkbox"/>	Sortie 15h45 <input type="checkbox"/>	Sortie 15h45 <input type="checkbox"/>
15:45 - 16:45	Activité 1h <input type="checkbox"/>	Activité 1h <input checked="" type="checkbox"/>	Activité 1h <input type="checkbox"/>	Activité 1h <input type="checkbox"/>
15:45 - 17:45	Activité 2h <input type="checkbox"/>	Activité 2h <input type="checkbox"/>	Activité 2h <input checked="" type="checkbox"/>	Activité 2h <input checked="" type="checkbox"/>

 Enregistrer

**Etape 6** : cliquez sur « **Enregistrer** » pour valider votre saisie, puis sur « **OK** » pour enregistrer votre choix définitif.



**Information complémentaire relative au goûter :**

L'inscription au goûter est automatique pour les activités périscolaires élémentaires de 2h00 uniquement pour les écoles élémentaires bénéficiant du goûter fourni par le délégataire de la restauration scolaire :

- Justin Oudin
- Voltaire
- Robert Doisneau
- Le Colombier
- Anatole France
- Louise Michel
- Les Ajoncs
- Paul Bert
- Bords de Seine
- Les Chartreux

**A noter** : L'activité « Etudes et jeux » qui se déroule au mois de septembre et à la fin de l'année (dernière semaine de juin & première semaine de juillet) se planifie de la même façon que les activités trimestrielles (voir ci-dessous). Toutefois, une fois l'inscription validée, vous pouvez modifier cette activité jusqu'à la veille minuit, dans l'onglet « Planning ».

N'hésitez pas à consulter la Foire aux questions (FAQ) ainsi que le Règlement intérieur des activités périscolaires et extrascolaires téléchargeables sur la page d'accueil du portail TELISS, rubrique Documents : <https://teliss.ville-issy.fr/documents>.

Pour plus d'informations, nous nous tenons à votre disposition du lundi au vendredi de 8h30 à 18h et le samedi de 8h30 à 12h au 014 123 8000 (dites "information" après le bip).

L'équipe TELISS.